

## Le CRVA au service des associations



La Ligue de l'enseignement développe des Centres de Ressources à la Vie Associative (CRVA) au service de celles et ceux qui s'associent pour faire vivre un projet collectif d'intérêt général.

À destination des associations et des collectivités, le CRVA a pour objet de soutenir la vie associative dans une démarche d'Éducation populaire et par ses outils, de faciliter la mise en place des projets.

Par le biais de son équipe composée de professionnels en lien avec le terrain, il répond au quotidien aux questions règlementaires et statutaires des associations.

En plus d'un accueil sur rendez-vous, téléphonique ou par mail, le CRVA met à disposition des associations ses outils sur son site internet : [www.42.assoligue.org](http://www.42.assoligue.org)

où sont publiés des dossiers thématiques et l'actualité associative, ainsi que le **guide pratique de l'association** dans lequel sont présentes de nombreuses réponses aux questions que peuvent se poser les responsables associatifs



## Infos

**CENTRE DE RESSOURCES  
VIE ASSOCIATIVE**  
la ligue de  
l'enseignement

Ligue de l'enseignement – FOL 42

[crva@laligue42.org](mailto:crva@laligue42.org)

► 6 rue Buisson  
CS 50514

42007 SAINT ETIENNE Cedex 1

Tel. : 04 77 495 485

► 19 rue Pierre Sémard  
42300 Roanne

Tel. : 04 77 71 25 81

[www.monasso.laligue42.org](http://www.monasso.laligue42.org)



La Ligue de l'enseignement, membre réseau **Guid'Asso42**, du **Mouvement Associatif AuRA**, siège au **collège départemental FDVA** et participe au **Comité d'Appui des Partenaires du DLA Loire**



Centre de Ressources  
Départemental  
et de développement  
de la Vie Associative



## UN APPUI AU QUOTIDIEN



### REPOUDRE AUX QUESTIONS LIEES AU FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

*Le CRVA répond sur un premier niveau d'information aux interrogations réglementaires et statutaires des associations, qu'elles soient avec ou sans salarié-e.*

*Pour un accompagnement et un suivi régulier, elles peuvent adhérer à la Ligue de l'enseignement.*

- L'aide à la création ou dissolution d'association, rédaction des statuts, fonctionnement interne, assurance (habilitation IARD), gouvernance, projet associatif, recherche de financement, fiscalité...
- L'orientation vers les pôles ressources et services compétents.
- L'appui à la fonction employeur : gestion de paie et de déclaration des données sociales, formation à la fonction employeur, adhésion à un syndicat employeurs associatifs, adhésion à un groupement d'employeurs associatifs.
- L'accompagnement à la mise en place de mission de service civique.
- L'accompagnement à la sécurisation économique, sociale et comptable des associations (outil BasiCompta® ...)

*Le CRVA est labellisé point d'appui à la vie associative et Impact Emploi par l'URSSAF*

## DES TEMPS DE MUTUALISATION ET D'ÉCHANGES



### > LES FORMATIONS DES BÉNÉVOLES

Le CRVA propose des formations pour les bénévoles et responsables associatifs avec des modules de formations adaptables aux spécificités et besoins des associations afin de permettre aux responsables associatifs de monter en compétences. Elles peuvent s'organiser à la demande sur les territoires.

### > LES RÉUNIONS D'INFORMATION

Ces réunions peuvent être organisées sur les territoires avec l'intervention de structures associatives ou institutionnelles. Elles permettent d'apporter des informations techniques précises sur un sujet et un échange avec les participants.e.s.

### > LES « PAUSES CAFES » ASSOCIATIFS

Basés sur l'échange et la convivialité, ces temps permettent de recueillir les interrogations autour d'un thème et d'y apporter une réponse tout en favorisant l'échange de pratiques et la mise en lien entre bénévoles d'un même territoire.

## UN SITE INTERNET RESSOURCES



**Le CRVA propose et anime un centre des ressources en ligne :** c'est un des outils que la ligue de l'enseignement met à disposition des responsables associatifs, pour accompagner ceux-ci dans leur mission bénévole.

Véritable espace et lieu ressources, il répond à leur besoin d'information et leur permet de trouver des réponses à leurs questions (en particulier réglementaires, fiscales et sociales...).

#### Ils y trouvent :

- Les actualités du monde associatif publiées régulièrement dans le cadre de notre veille
- Un **GUIDE PRATIQUE de l'association** en ligne actualisé
- Des modèles de documents à réutiliser, des fiches pratiques...
- Des outils dédiés au fonctionnement associatifs classé par thèmes
- De nombreuses ressources pour aider les bénévoles à faire vivre leurs projets

[www.monasso.laligue42.org](http://www.monasso.laligue42.org)



**Guid'Asso**  
Accompagnement généraliste